

Lyon, le 17 avril, — 1851

Copie

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

P.C

à Monsieur le docteur Solvert d., Fayolle.

J'ai été trop sensible à votre lettre de remerciements en date de ce jour, pour ne pas y répondre par des témoignages de reconnaissance.

J'avais besoin d'une grande consolation, je la trouve dans vos excellents procédés et surtout dans l'approbation de mes principes. Vous le savez, Monsieur, quand on est profondément convaincu, l'on préfère avant tout l'adoption de ses idées, choquer de les émettre en personne est un besoin de satisfaction, qui, je le crois mérité du ; mais je dois me résigner faute d'être ouvrier fortuné qu'on le suppose, s'il en était ainsi, je me serais rendu à Venise en 1848.

Je désire vivement que l'illustre exilé à qui mes principes seront soumis, daigne les sanctionner

pour sa franche et lumineuse appréciation,
Soi l'honneur d'être avec respect

Monsieur le Docteur

Votre très humble et
très obéissant serviteur

Cherrier

Rudhomme Léprieux, Défenseur des voraces
par le conseil de guerre.

M. J. C. Martin, dans mon domicile,
et en présence de M. Roussel, ^{délégué} j'ai eu le
bonheur d'éclairer ce républicain sur
l'indépendance et la nationalité de
légitimisme. J'ai extirpé d'une ame
honnête, ses préjugés contre notre drapeau.

à M. le D^r Salvat de Fayolle à Lyon.

CONSEIL DES PRÉFET HOMMES

PC



Le 10 Mars 1871

Monsieur le Ministre

Votre haute bienveillance
m'a fait l'honneur de m'adresser



la lettre du 10 courant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Très humblement,
Le Ministre